

Informations municipales

Nouveau ! Le Conseil municipal d'enfants intègre le Flash Info

Un conseiller municipal enfant n'est pas un délégué de classe. Il est d'abord un citoyen qui participe activement à la vie de la commune dans tous ses aspects.

Vous pourrez le constater sur le site www.mairie-solaize.fr, sous l'onglet « La municipalité ».

Désormais, votre Flash Info comportera aussi, régulièrement, des articles, des dossiers ou des actions, menés par le Conseil municipal d'enfants



Commission culture : Concert de Gospel gratuit le 4 mars prochain salle polyvalente !



La commission vous convie au concert de Gospel par **Le gospel show**

Le concert se tiendra à la Salle polyvalente à 20h le vendredi 4 mars prochain. Ce lieu permettra d'accueillir plus de monde que l'année dernière.

Pour des raisons de sécurité, aucune entrée ne sera acceptée sans s'être inscrit au préalable (jusqu'au 3 mars)

- **L'inscription** se fait sur internet : www.mairie-solaize.fr
- Vous n'avez pas internet : rendez-vous en mairie ou contactez la mairie au 04 78 02 82 67, nous procéderons à votre inscription. Vous donnerez vos noms, prénoms, le nombre de places souhaitées ainsi que vos coordonnées téléphoniques pour vous avertir en cas de changement de programme.
- Le nombre de places au moment de l'inscription est limité à 6

Commission affaires sociales : l' AISPA et l' Hôtel Formule 1 recrutent

L' AISPA recrute des aides à domicile de façon permanente mais également des étudiantes pour travailler les weekends. Contact : Marie SAMMARONE, Directrice de l' AISPA - 104, rue de l' église 69970 Marennes - Tel : 04 78 96 72 38 / Fax : 04 78 96 77 21

L' Hôtel Formule 1 de Solaize recherche quelqu' un pour quelques heures de ménage. Passez déposer un CV ou contactez **appeler Denise au 06 16 25 34 40**

Informations du Conseil municipal d'enfants

Quelles sont les objectifs du conseil municipal d'enfants à Solaize ? Un conseiller municipal enfant est un citoyen qui participe activement à la vie de la commune dans tous ses aspects. Avant l'élection, l'élue en charge explique dans toutes les classes dès le CE2 la diversité des fonctions d'une mairie : urbanisme, développement durable, aide sociale, attention aux aînés, culture, communication, vie sportive et associative, sécurité, cadre de vie... Les enfants qui souhaitent se présenter proposent un programme expliquant comment ils comptent s'impliquer dans la vie du village.

Être citoyens français et citoyen européens. Ils ont une fonction officielle importante : participer aux cérémonies au monument aux morts. Ils portent une écharpe et vivent ce que veut dire appartenir à un pays, participer à son histoire.

C'est dans le même esprit qu'ils ont la charge d'entretenir des contacts avec des enfants d'autres pays européens. Envoyer des messages, en recevoir, se parler, à l'occasion recevoir une visite ou se déplacer est une manière de leur faire vivre un peu de la solidarité dans l'Union européenne, dont ils sont également citoyens.

Quelles sont les actions accomplies par le conseil actuel ? Vous constaterez sur le site www.mairie-solaize.fr, onglet LA MUNICIPALITE, les enfants se préoccupent de la sécurité dans les rues et ils travaillent sur la propreté du village. Ils ont aussi servi les goûters lors de la Semaine bleue, se sont investis dans le téléthon, ont lu des contes à la médiathèque, ont conseillé les ludothécaires sur les jeux, ont mis en place une enquête sur un éventuel skate Park, ont échangé avec des jeunes Anglais sur l'alimentation, ont testé les goûters du périscolaire et donné leur avis.

Quels éléments du programme sont encore à terminer ? Préparer l'inauguration du mur d'escalade lors d'une journée familiale, comprendre le travail des policiers et des gendarmes, lancer un concours de décorations de Noël... Ils devraient recevoir en mai 2016 les jeunes Anglais avec lesquels ils échangent et aller les visiter un an plus tard.

Propreté : le Conseil municipal d'enfants lance un SOS crottes de chiens !

Plaidoirie auprès des propriétaires de chien pour améliorer notre cadre de vie

Attention, PROPRIÉTAIRES de CHIENS !

Nous en avons assez des crottes de chiens !

Nous avons repéré les endroits où il y en avait le plus comme le mail ou le parking de la rue du 8 mai... pour que la mairie mette des panneaux et prévienne la police municipale.

POURQUOI faut-IL SURVEILLER LES CHIENS ?

Quand il y a des crottes de chien par terre, des gens glissent ou s'amuse à donner des coups de pied dedans. Il y en a partout. Plus le village est sale et plus les gens le salissent.

Quand on a un chien, il faut s'en occuper. C'est comme si vous aviez un enfant et que vous ne vous en occupiez pas.

Vous ne devez pas faire aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fasse. Vous n'aimeriez pas qu'un chien vienne faire ses besoins chez vous.



NOS SOLUTIONS

Il existe des petits récipients en plastique spéciaux, en forme d'os, dans lesquels il y a des sacs à crotte. Ils peuvent être accrochés sur le collier du chien. Le maître du chien peut alors ramasser la crotte du chien.

Il pourrait y avoir des panneaux et la police mettrait des amendes.

Nous pourrions aller voir ce qui se passe dans le village pour expliquer aux gens. Et peut-être dans l'avenir... cela serait bien s'il existait des caméras qui voient les gens et les dénoncent à haute voix

